

Procès verbal du Conseil d'École n°1
07/11/2024
École publique FANNY DUFEIL-Mesnil Roc'h

Personnes présentes :

Professeurs des Ecoles : Mmes Alix Deléglise, Céline Lebrun, Morgane Chantrel, Claire BOUVET, Catherine Lepaigneul, Florence Hignard, Julia DEFER, Lucie CHAPART , Audrey Pincemin, Lisa PIROU, M. Tony COUTAND.

Mairie : Mme Brosselier, Maire, Mme Yann KOUBA (périscolaire), Mme Nadia GRILOT (ATSEM)

Parents d'élèves : Mme Sunniva VERRON LECAUDEY, Mme Maelle COQUIO, Mme Stéphanie LANGLOIS, M. Rémi MAHE, Mme Camille CORBE, Mme Laurence DUCHESNE, Mme Lucile ADAM.

Excusés : Mme Van BELLEGHEM, Mme Sarah JAMET (UFCV)

L'ordre du jour est présenté :

- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves
- Bilan rentrée 2024-2025: Equipe et effectifs des classes, organisation.
- Le règlement intérieur de l'école: Relecture/Modifications/vote.
- Sécurité : PPMS.
- Travaux, Dotations.
- Budgets et Projets (prévisionnel).
- Questions des parents d'élèves.

1 Rappel du rôle des parents d'élèves élus et du conseil d'école.

cf diaporama

- La liste est composée des 12 parents suivants : VERRON LECAUDEY Sunniva, FONTENELLE Christophe, RODOLFI Franck, MAHE Rémi, DUCHESNE Laurence, CORBE Camille, COQUIO Maelle, ADAM Lucile, DONIO Sophie, LANGLOIS Stéphanie (Suppléante), SALIOT MONTECOT Stéphanie (Suppléante).

La nouvelle équipe de représentants de parents d'élèves est mise en place. Le rôle et les missions du conseil d'école sont rappelés.

2 Présentation de l'équipe pédagogique-Point sur les effectifs

cf diaporama

L'équipe enseignante accueille 5 nouveaux enseignants cette année.

Le projet de fermeture de classe a été abandonné. Les effectifs sont onc satisfaisants et confortables cette année.

L'effectif de rentrée est de 205 élèves pour 10 classes soit un effectif en baisse de 12 élèves par rapport à 2023-2024. 4 élèves de TPS seront accueillis en janvier, et 2 en avril.

L'école accueille des élèves en situation de handicap (11). Tous les élèves ayant des droits ouverts bénéficient d'une AESH.

Les classes de maternelles sont accompagnées par une ATSEM en plus de l'enseignante. Durant la première période, la mairie avait pris la décision de ne pas remplacer les ATSEM sur le temps de repas des ATSEM titulaires. Cela faisait un effectif de plus 15 à 20 élèves de moins de 5 ans pour un adulte sur la fin de matinée. Suite à la demande des enseignants, la mairie a trouvé une

solution et une ATSEM est présente sur l'ensemble de la journée. L'équipe enseignante remercie la mairie pour la solution trouvée.

3 Règlement intérieur-- Sécurité

3.1 Règlement intérieur

Le règlement intérieur est lu. Cf doc joint

Décision : Il est adopté à l'unanimité.

3.2 Sécurité.

Un exercice PPMS attentat intrusion est prévu le 09/11 dans l'école. Lors du conseil d'école de l'année dernière il avait été posé la difficulté d'entendre le signal d'alarme actuel (sifflet) d'autant qu'il y a maintenant un étage et une classe à l'extérieur.

Les enseignants avaient demandé que dans le cadre des travaux un système d'alarme attentat intrusion soit installé (avec un système sonore discret-différent de l'incendie ou un système lumineux). Mme le maire indique que le coût est onéreux et que le système d'alarme sécurité de l'école doit aussi être changé car défectueux.

Décision : Mme le Maire indique que le coût va être étudié en cherchant un système d'alarme qui puisse peut-être faire plusieurs utilisations.

4 Travaux - Aménagement.

4.1 Travaux réalisés

Durant l'été des petites réparations ont été faites.

Les 3 classes de maternelles ont été équipées de tableaux numériques interactifs par la communauté de Communes et la mairie. L'équipe pédagogique remercie les élus et les équipes pour cette dotation.

4.2 Travaux en cour

Aménagement de la cour :

Rappel échange 2023-2024

« Les enseignants proposent de mettre en place un groupe de travail sur l'aménagement de la cour. Les élèves d'élémentaire souhaiteraient plus de végétaux et un accès aux jardins.

Les maternelles n'ont pas de préau de leur côté. La cour élémentaire est entièrement bétonnée.

Mme le Maire indique qu'elle est favorable pour initier un **groupe de travail mais au premier semestre (mars - avril) 2024**. Elle souhaiterait qu'il y ait des échanges avec les autres écoles de Mesnil Roc'h, qu'il y ait des visites d'autres écoles qui ont été végétalisées.

Les enseignants demandent que les enfants soient associés aux suggestions.

Mme Deléglise indique qu'il y a un plan « L'école faisons là ensemble » qui prévoit des financements possibles pour ces travaux. »

Mme le Maire propose la mise en place du groupe de travail le 3 décembre. L'objectif est de travailler sur 3 réunions pour un projet concerté d'aménagement et de végétalisation de la cour. Pour les parents d'élèves : M.Fontenelle, M. Mahé et Mme représenteront les

parents d'élèves.

Avancée de la nouvelle classe :

Le chantier de la nouvelle classe et du préau est lancé et se déroule dans le rythme prévu. Dans le cadre de la protection du chantier, un accident a eu lieu. Les barrières de protection de chantier se sont envolées et une barrière est retombée sur des élèves.

Mme le Maire reconnaît une défaillance. L'entreprise n'a pas réalisé la protection du chantier comme demandé par l'organisme chargé de la sécurité, de la mairie, et de la direction d'école. Après plusieurs rappels, elle n'a pas modifié le film de protection sur les barrières. Les barrières avaient été renforcées par les jambes de forces suite à des remarques de la mairie et de la direction d'école durant les vacances mais cela n'a pas suffi du fait de la prise au vent du film de protection inadapté.

Suite à l'accident, Mme Deléglise indique que des modifications ont été apportées :

- Scellement des jambes de force
- Retrait du film de protection
- Ajout de barrières supplémentaires avec zone tampon en cas de chute des barrières.

Mme le Maire indique que le risque est maintenant prévenu avec ces améliorations.

Peinture des classes et petits travaux extérieurs proposés par les parents.

Lors du dernier conseil d'école, les parents d'élèves s'étaient proposés pour effectuer des travaux dans l'école. La mairie dans un premier temps a proposé pour des questions de sécurité que les parents réalisent des travaux dehors. Une réunion entre le service technique/les parents/La directrice a eu lieu en juin avec la liste des besoins. Ce rdv avait calé la liste des tâches que les parents d'élèves pouvaient effectuer (nettoyage du cabanon maternelle, peinture de l'enceinte de l'école...), l'organisation était que les parents faisaient sous contrôle mairie et que la mairie fournissait le matériel. Durant, les vacances les parents se sont finalement vu refusé le prêt de matériel par le service technique.

M. Fontenelle s'est à nouveau proposé pour peindre les classes et regrette que la mairie n'ait pas fourni le matériel prévu.

Mme le Maire regrette le « couac » du non prêt de matériel et va revoir cela. Pour les peintures intérieures, Mme le Maire réexplique qu'il n'est pas envisageable en terme de sécurité et responsabilité de faire réaliser des travaux dans l'école aux parents sans présence d'agents de la mairie. Ces derniers sont mobilisés sur d'autres tâches. Mme le Maire invite cependant les parents à participer au projet de végétalisation de la cour.

5 Sorties- projets.

Le budget sortie-projet a été évalué en lien avec l'APE et la mairie.

Budget Sorties prévisionnels :

TOTAL	OCCE	APE	Parents	Mairie
Entre 22750 et 226750	8 000	Entre 6000 et 10000 (selon les actions de l'année)	5000	3750

Les premiers projets sont présentés. Cf diaporama

6 Questions des parents

Ouverture d'une classe en Breton : Les parents d'élèves de la classe de breton s'inquiètent de l'augmentation de l'effectif de la classe et demandent si une ouverture est prévue l'année prochaine.

Réponse :

Les ouvertures et fermetures de classes sont décidées à l'échelle de la DSDEN (échelle départementale). Les inspecteurs n'ont pas de nombre exact à partir duquel une classe est ouverte (cela dépend sur le département du nbre d'élèves et du nbre d'enseignants). Actuellement, la classe de breton est à 17 élèves (20 en janvier avec 3 TPS) ce qui est un effectif raisonnable. Selon le nombre d'inscrits en PS l'année prochaine en breton, une ouverture sera envisagée. La réponse définitive ne sera donnée qu'au mois de juin et un échange avec l'inspection pourra être menée au printemps.

Mme le Maire précise que le DASEN a précisé que les effectifs d'enseignants en ille-et-vilaine allaient baisser fortement à partir de l'année prochaine.